

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- ✓ Avoir eu un entretien de conseil dans le cadre du portail d'entrée.
- ✓ Avoir envoyé sa demande et reçu l'accord du service de la formation professionnelle de votre canton (pour le canton de Neuchâtel, le service des formations postobligatoires et de l'orientation à La Chaux-de-Fonds).

DÉLAI D'INSCRIPTION :

- ✓ Pour le groupe E1 : vendredi 4 mai 2012.
Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.
- ✓ Un groupe démarre à partir de 4 personnes et comprend 8 personnes au maximum.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- ✓ info@cbva.ch
- ✓ +41 32 886 49 00



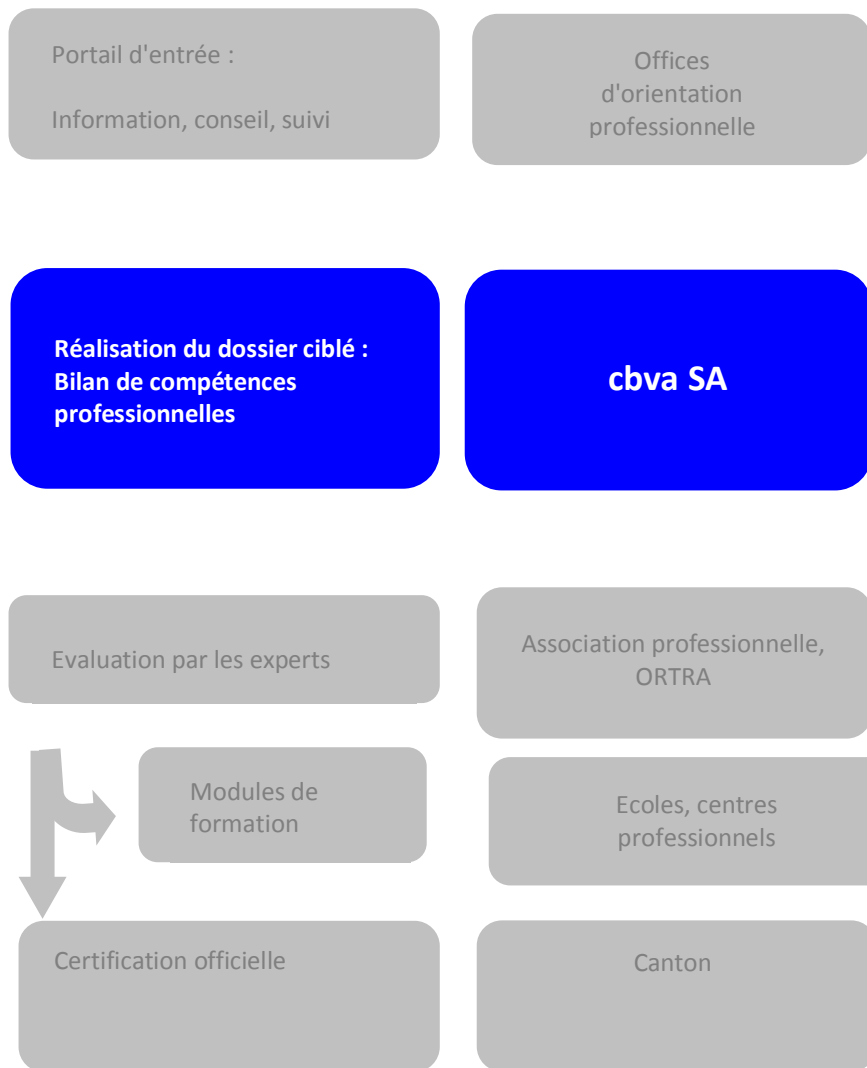
Démarche pour la
VALIDATION DES ACQUIS
en vue de l'obtention du
CFC d'employé de commerce,
d'employée de commerce



DOSSIER CIBLÉ

CBVA SA
Rue des Terreaux 5
2001 Neuchâtel
T +41 32 886 49 00
info@cbva.ch
www.cbva.ch

DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE EN 2012



Le cbva SA est spécialisé dans le domaine de la validation des acquis; il offre des méthodes et des outils performants et a une expérience confirmée dans l'accompagnement de candidats pour la réalisation de leur dossier.

QU'EST-CE QU'UN DOSSIER CIBLÉ ?

- ✓ Un dossier complet nécessaire à la validation d'acquis.
- ✓ Un inventaire approfondi des acquis accumulés dans sa vie professionnelle et privée.
- ✓ Un curriculum vitae complet et détaillé qui recense les expériences professionnelles et extra-professionnelles utiles à la démonstration des compétences d'employé-e de commerce.
- ✓ La mise en évidence des compétences en lien avec le référentiel de la profession.

DÉROULEMENT / COÛT :

Phase d'accompagnement :

- ✓ Un bilan de compétences professionnelles.

Prix de l'accompagnement :

- ✓ CHF 1'550.- + TVA : pour le dossier professionnel.
- ✓ Une participation du FFPP (Fond pour la formation professionnelle et le perfectionnement) est envisageable, selon la situation du candidat à condition d'occuper un emploi dans une entreprise neuchâteloise.

DATES :

Le dossier ciblé s'effectue en groupe de 4 - 8 personnes aux dates suivantes :

- ✓ Groupe E1 : séances en groupe, les mardis de 13h30 à 16h30
les 15 mai, 19 juin, 21 août, 18 septembre et 20 novembre 2012
+ 2 séances en individuel les 23 octobre et 18 décembre 2012, dont les horaires sont à définir

Entre les séances de formation, il est nécessaire de réaliser un travail personnel conséquent pour compléter le dossier ciblé.

LIEU ET FORMATRICE :

- ✓ cbva SA, Rue des Terreaux 5, 1er étage, à Neuchâtel.
- ✓ Madame Claudia Schweizer, conseillère en bilans de compétences.